Tribunal correctionnel de Valenciennes

Audience du 15 novembre 1905

VALENCIENNES. — Trottin et Populus sont poursuivis pour mendicité en réunion et vagabondage : chacun 48 heures de prison.

MARLY. — Le 30 octobre, Moreau François rencontra, près du passage à niveau, Cyprien Copin, qui se prélassait dans une voiture à chiens. Il se moqua de lui et le bouscula. Mais Copin, descendant de son carrosse, flanqua à Moreau une raclée dont celui-ci s'est plaint.

Copin est condamné à 50 fr. d'amende avec sursis.

QUIEVRECHAIN. — Le 5 novembre, Marry Charles ayant lutté avec Abrassart, avait roué ce dernier. Furieux, Abrassart sortit un couteau de sa poche pour en frapper son adversaire ; mais Marry prévint le coup et lui administra plusieurs coups de poing.

Mécontent d'avoir été battu deux fois, Abrassart a porté plainte contre Marry, qui s'en tire avec 25 fr. d'amende et le sursis.

— Fachodez et Bernard Constant ont omis de faire leur déclaration d'étranger. — Chacun 16 fr. d'amende.

CRESPIN. — Dorge, travaillant à la fonderie, a dérobé à ses patrons, 48 rondelles de cuivre, valant 50 fr. — Il ne se présente pas devant le tribunal qui le condamne par défaut à 2 mois de prison.

FRESNES. — Le 9 octobre, Mme Joseph Gazin, débitante, près de la Grande Malterie eut la visite de François et Ernest Bécart, et François Magnien. Sans aucune raison ils insultèrent la débitante, parce qu'elle réclamait une dette ; l'un d'eux, lui portèrent des coups et cassèrent divers objets dans l'estaminet.

Plainte fut déposée, mais seul, Ernest Bécart, soldat à Montmédy, se présente à l'audience. Il est condamné à 8 jours de prison et 11 fr. d'amende. Ses complices, qu'on avait omis de citer, seront appelés à une audience ultérieure.

CONDE. — Fourez Charles qui a omis de faire sa déclaration d'étranger, récolte pour ce fait 16 fr. d'amende.

SAINT-AMAND. — Marin, 42 ans, journalier, rue du Caillée, étant ivre le 1er novembre, a porté des coups à sa femme, qui lui faisait des observations.

La victime, qui a reçu de nombreux coups de poing à la figure et un coup de pied à la jambe, n'en porte pas rancune à son mari et demande pour lui l'indulgence du tribunal. — Marin récolte 6 jours de prison.

— Henri Mercier, 23 ans, travaillant à l'usine Davaine, a dérobé à son patron 5 kilos environ de mitraille valant 0 fr. 20. Mercier ne paraît pas entièrement responsable de ses actes, aussi le tribunal le tient quitte avec 24 heures de prison et le sursis.

ABSCON. — Le 28 octobre, M. Wallerand boucher, s'aperçevait qu'on avait dérobé, dans son champ, 800 à 1000 kilos de betteraves.

Il porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête. Le champ portait des traces d'un chariot attelé d'une vache et ces traces conduisaient devant la demeure de la veuve Moriaux. Une simple inspection dans la cour de cette femme permit de découvrir environ 700 kilos de betteraves qui se trouvaient dans un silo.

La veuve Moriaux, interrogée, ne fit pas de difficultés pour reconnaître que sa fille Marie, 17 ans, avait été chercher ces betteraves dans le champ de M. Wallerand ; la fille questionnée ensuite, reconnut sa culpabilité.

Moriaux Marie est donc poursuivie pour vol, mais l'instruction n'admettant pas qu'elle ait pu seule commettre ce vol, a inculpé de complicité Petit Alfred, mineur, son beau-frère qui demeure avec la famille. Il est difficile d'admettre la culpabilité de ce dernier ; aussi le tribunal pour éclaircir la question, remet-il le prononcé de son jugement à une audience ultérieure.

La science du témoignage

Quiconque a jamais suivi avec un peu d'attention les séances d'un tribunal, chambre correctionnelle ou cour d'assises, a pu se rendre compte de l'extrême difficulté que les magistrats éprouvent à obtenir des témoignages vraiment conformes à la réalité, et cela non pas que par définition les témoins manquent de sincérité, mais simplement parce que, de la meilleure foi du monde, ils se trompent continuellement et affirment «mordicus» les erreurs dont ils sont eux-mêmes convaincus.

C'est que la mémoire n'est pas une faculté absolue, qu'elle ne tient compte, dans un ensemble de faits observés par hasard, que de certains points plus saillants, autour desquels notre inconscient travaille, établit des raisonnements, bâtit de véritables romans.

En pareille matière, l'auto-suggestion et les suggestions externes, sans que nous nous en rendions compte, jouent un rôle considérable, tant et si bien que lorsque l'instant est venu de raconter un fait dont on fut témoin, les inexactitudes se glissent et prennent tout naturellement la place de la réalité. Rien n'est difficile à écrire comme l'histoire, l'histoire contemporaine surtout, quand on veut se dégager des partis pris et de la passion, tout uniment parce que rien n'est moins aisé que d'obtenir des documents précis et véridiques.

Mais, sans entrer dans ce domaine de l'histoire, et en restant dans celui plus immédiatement pratique, plus terre à terre des simples témoignages concernant nos petites affaires courantes, de ceux que, chaque jour, l'on apporte devant les tribunaux, et qui servent communément de base à l'établissement des arrêts rendus par les juges, combien, de toute évidence, il y a de réserves à faire quant à leur valeur absolue !

Qui ignore qu'un juge d'instruction un peu habile peut obtenir d'un témoin sincère à peu près tout ce qu'il veut ?

Quand il s'agit de témoignages, avec la plus grande aisance, le rouge devient noir et le blanc vert pomme ou bleu azur. Et ceci ne veut pas dire que le juge soit une canaille sollicitant de fausses déclarations dans un but plus ou moins illicite. Mais c'est que, très souvent, pour fausser un témoignage, il suffit qu'une question soit posée d'une manière et non d'une autre, et cela pour cette raison qu'une interrogation comporte, le plus souvent une suggestion.

M. Alfred Binet, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, que préoccupe fort cette question du témoignage, qui, depuis quelques années, a été l'objet en Allemagne, d'importantes études, a fait naguère à son sujet une expérience particulièrement intéressante dont l'objet était justement de déterminer en quelle mesure un interrogatoire peut suggestionner un témoin.

Voici quelle fut la méthode suivie par l'auteur de cette enquête. A certain nombre d'enfants il montrait un carton sur lequel, à l'avance, il avait fixé divers objets familiers, tels qu'un timbre, un bouton, une étiquette, un portrait, un dessin, etc., et leur disait : « Regardez-le bien, ce carton, car je ne le laisserai sous vos yeux que pendant dix secondes, et, quand il aura disparu, vous devrez me décrire en détail tout ce que vous aurez vu ; et je vous poserai une foule de questions.» En raison du peu de temps accordé pour observer le carton, la perception en était un peu confuse. Aussi, l'enfant se trouvait-il, au moment de faire sa description, sensiblement dans le même état mental qu'un témoin invité par le magistrat à déposer sur un fait ancien qu'il ne peut décrire en détail, ne l'ayant point observé avec une suffisante attention au moment où il s'est produit.

L'expérience étant ainsi préparée, M. Binet sollicitait les témoignages des enfants et cherchait à raviver leurs souvenirs, tantôt les laissant faire un récit spontané de leurs impressions, tantôt guidant leurs déclarations par un interrogatoire.

De ces deux méthodes d'investigation, en ce qui concerne la véracité du témoignage, la valeur est fort inégale. La première est excellente, bien qu'elle s'accompagne de dépositions souvent très incomplètes ; la seconde, au contraire, paraît être des plus dangereuses. Telle est, du moins, l'impression qui se dégage du récit de cette expérience donné récemment par M. Binet lui-même dans son « Année psychologique » :

« Je m'aperçus que deux procédés principaux peuvent être mis en usage, et que ces deux procédés sont de valeur inégale : le premier, c'est l'interrogatoire ; le second, c'est le récit spontané. Ce dernier est excellent, tandis que l'interrogatoire est dangereux comme une arme à deux tranchants. En interrogeant avec un accent pressant, on arrive sans doute à rompre le mutisme, à délier les langues, à attirer l'attention du témoin sur des points dont souvent il n'aurait pas l'idée de parler. Si vous voulez des témoignages abondants, interrogez ! Mais si vous voulez des témoignages fidèles, méfiez-vous de l'interrogatoire ! Il faut s'en méfier, d'autant plus que les questions posées ne sont pas écrites, sont inventées au moment même, soutenues du geste et de l'accent, et qu'on n'en conserve pas trace. Or, il y a des questions qui, rien que par leur forme, sont de formidables machines à suggestion. Elles dictent la réponse sans en avoir l'air. Je suppose qu'interrogeant sur un portrait que l'enfant vient de voir parmi les objets présentés sur le carton, on lui demande, à cet enfant : Le portrait a-t-il un chapeau rond ou un chapeau haut de forme ? Je suppose que pour le timbre, qui était à côté du portrait, on lui demande : était-il rouge ou vert ? Ces questions contiennent implicitement l'affirmation que le portrait avait un chapeau et que le timbre avait certainement une des deux couleurs signalées. Et précisément, dans nos expériences, le timbre était bleu, et le portrait nu-tête. Grâce à la suggestion du dilemme, beaucoup d'enfants ont commis l'erreur dans laquelle nous les engagions. Ils l'ont commise de bonne foi, sans se douter de la contrainte qui était exercée sur leur souvenir. En pratique, cela pourrait devenir grave, surtout si le juge d'instruction ne se doute pas lui-même qu'il a fait de la suggestion, ou s'il ne conserve pas le texte précis de la question qu'il a posée. Il y a un nombre formidable d'erreurs à craindre. Ce sont des erreurs de psychologie, on ne s'en doute pas. Dans le cabinet du juge, on fait de la psychologie sans le savoir, et, souvent de la mauvaise. C'est absurde. C'est à peu près aussi absurde que si un bactériologiste faisait ses préparations dans un milieu sale. »

On le voit, de par cette longue citation, ce n'est pas précisément une entreprise commode que d'interroger de façon correcte un témoin, et l'on s'explique sans peine que les prétoires entendent tant de faux témoignages inconscients. En réalité, tous les auteurs sont à cet égard d'accord, la plupart des témoignages, mêmes donnés sous la foi du serment, se trouvent entachés d'erreurs, si bien que l'on peut dire avec justesse, ce qui ne laissera peut-être pas de surprendre, que « l'erreur est un élément constant, normal, du témoignage ».

Cette assertion, posée d'abord par le psychologue allemand W. Stern, a été tout récemment confirmée par Mlle Borst, qui consignait dans une curieuse étude sur le témoignage le résultat de ses recherches expérimentales poursuivies à Genève dans le laboratoire de Fournoy et Claparède.

Les dépositions exactes, a reconnu Mlle Borst, sont tout à fait l'exception. Ainsi, sur deux cent quarante dépositions recueillies par elle, dépositions portant sur des faits assez simples, « cinq seulement » étaient exemptes de toute faute.

Quant au degré d'assurance avec lequel sont apportés les témoignages, il est très variable, si bien que l'on peut considérer trois termes dans la certitude d'une déposition. « Celle-ci, note M. Alfred Binet, peut être «hésitante», ou «certaine», ou «affirmée sous serment», et, remarque-t-il encore, « il y a un certain parallélisme entre la valeur objective d'une déposition et son degré de certitude subjective », si bien que l'on trouve quatre fois moins de fautes dans les réponses certaines que dans les hésitantes, et deux fois plus dans ces premières que dans celles affirmées sous serment. Il n'empêche pourtant que «le douzième environ des réponses jurées est faux».

En ce qui concerne les autres éléments du témoignage, Mlle Borst a fait encore quelques constatations intéressantes. L'exercice, c'est-à-dire en l'espèce l'habitude du témoignage, est en faveur de son exactitude ; il apprend le témoin à observer et accroît sa confiance en lui-même.

Le temps, au contraire, est un élément funeste, car, s'il ne diminue guère la propension du témoin à affirmer ce qu'il croit avoir remarqué, il a pour effet habituel de brouiller ses souvenirs et, par suite, de nuire à la fidélité de la déposition. Quant aux souvenirs eux-mêmes, leur exactitude varie suivant leur nature, les plus fidèles étant, en général, ceux relatifs aux relations spatiales, aux objets et aux personnages, les moins précis se référant aux couleurs et aux nombres pour lesquels on constate une tendance générale à l'amplification.

Enfin, dernière constatation de Mlle Borst — qui du reste confirme celle de M. Binet que j'enregistrais tout à l'heure — « le récit spontané qu'une personne fait est constamment plus pauvre en détails que ses réponses aux questions », mais, en revanche, « l'interrogatoire contient plus de fautes que le récit. »

Voilà, n'est-il pas vrai, qui justifie cette assertion de M. Binet, qu'il y aurait utilité grande à créer « une science pratique du témoignage » !

Mais quand juristes et psychologues sauront-ils s'entendre pour en poser les bases ?...

Georges VITOUX.

Guérison rapide et GRATUITE PAR LES plantes

Paiement après guérison seulement de toutes les Maladies constitutles ou chroniques même réputées incurables, telles que : Maladies de la Poitrine, de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, des Reins ; Bronchites, Asthme, Emphysème, Catarrhe, Anémie, Maladies de la Peau ; Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Névralgies, Obésité, Constipation, etc — Ecrire avec grand détail chaque mal au Présidt Médical de l'Institut Phytothérapique, 10, Rue des Bons-Enfants, Paris.

Tous les Républicains DOIVENT LIRE

LES ENIGMES DE L'UNIVERS

par Ernest HAECKEL

Cet ouvrage capital de l'illustre penseur a été vendu à

150,000 en ALLEMAGNE
100,000 en ANGLETERRE

Il résout d'une façon définitive le problème du monde et prouve le néant des superstitions cléricales

Comment se posent les énigmes de l'univers. — Origine et descendance de l'homme. — Développement de l'univers. — Commencement et fin du monde. — Croyance et superstition. — Science et christianisme. — Anathèmes du pape contre la science. — Fautes de la morale chrétienne. — Etat, Ecole et Eglise. — Solution des énigmes de l'univers.

BON PRIME pour nos LECTEURS

En échange du présent BON il sera remis à nos lecteurs un exemplaire de l'ouvrage bien connu : LA SANTÉ POUR TOUS du Docteur Macaux accompagné d'un TRAITÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE de M. Corbeys, au prix réduit de 2 fr. au lieu de 5 fr. Par la poste 2.60.

LA PHARMACIE SPÉCIALE DU NORD

7, rue des Arts, Lille

informe sa clientèle qu'elle a reçu, sous cachet d'origine, de l'huile de foie de morue Isdahl de Norwège, la marque la plus renommée du monde.

Cette huile est garantie pure de tout mélange, extraite par première pression des foies frais de morues, ce qui permet de présenter un produit peu coloré, peu odorant, s'assimilant très vite, et, ce qui est surtout appréciable, un médicament sérieux, répondant aux desiderata des malades et des docteurs.

1396-5

L'ESPOIR D'UNE MÈRE,

lorsqu'en son sein elle porte un enfant, est d'assurer à celui-ci une santé parfaite. Ce souhait se réalisera toujours si la maman prend de l'Emulsion Scott, car l'Emulsion Scott lui donne la force nécessaire pour aider efficacement au développement de sa chère progéniture ; mais seule l'Emulsion Scott a semblable pouvoir et c'est au véritable, à l'unique procédé Scott qu'elle le doit. Jamais l'Emulsion Scott ne faillit en semblable circonstance ; elle est indispensable à la mère à laquelle elle épargne toutes souffrances, tous accidents.

Exigez donc le flacon Scott avec sa marque " le Pêcheur portant sur son épaule une grosse morue ", l'Emulsion Scott étant la seule faite d'après le procédé Scott et la seule, par conséquent, qui guérisse. Prix un quo en toutes Pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres adressés, en mentionnant ce journal, à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 225, rue St-Honoré, Paris.

1709-5.

L'INDOL

(Spécifique Anti-Rhumatismal)

Doit son succès à ce qu'il n'est pas un simple palliatif. C'est au contraire un agent fidèle d'élimination de l'acide urique. Son action s'exerce donc sur les causes essentielles de la maladie.

De là ses effets certains sur toutes les douleurs nerveuses ou rhumatismales. Névralgies, Sciatique, Lumbago, Migraines, Rhumatismes, Goutte, Courbatures du Coryza et de la Grippe.

Quelques attestations signées du nom de personnes honorablement connues prouveront mieux que de longues dissertations les propriétés merveilleuses de l'INDOL que l'on trouve au prix de 4 fr. dans toutes les pharmacies.

Nous tenons toujours à la disposition des incrédules la preuve de l'authenticité de la bonne foi désintéressée de ces attestations.

Quelques extraits de lettres

... Je suis guéri et forcé de reconnaître qu'après la première cuillerée d'Indol le soulagement a été tel qu'on aurait pu l'attribuer à un miracle. M. Dylamord, Lille.

...Je me trouvais depuis deux ans toujours au même point et je désespérais de guérir, je me décidai sur les conseils d'un ami à essayer votre traitement ; l'amélioration ne s'est pas démentie et je suis guéri.

M. E. Lenfant Lille.

... Après cinq flacons j'ai été complètement guérie. Femme Petit, Lille.

... Je vais continuer l'usage de l'Indol, heureux du résultat obtenu avec un seul flacon.

C. D., ingénieur.

Dépôt général : Ancienne Pharmacie Delezenne, 7, rue des Arts, 7, Lille.

DERNIERS BILLETS

LOTERIE de la VILLE d'ALBI

2 Gros Lots : 25000 fr. 5000 fr.

Plus 115 autres Lots de 2500f - 1000f - 500f - 100f

Tirage irrévocable :
15 NOVEMBRE 1905

On trouve des billets dans toute la France, chez les principaux débitants de tabac, libraires, etc.

Pour recevoir à domicile, s'adresser à M. SAINT-MARTY, Concessionnaire général, 44, rue Laugier, Paris en joignant à la demande mandat-poste du prix des billets et timbre pour retour. REMISE AUX MARCHANDS.

PRIX DU BILLET : UN FRANC

1621-5

INFORMATIONS

Commerciales & Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉ DE PARIS

Cours de clôture du 15 novembre 1905

AVOINES. — Soutenus. — Courant 18 80. — Proch. 18 80. — J.-F. 18 70. — 4 prem. 18 90. — 4 mars 19 20.

SEIGLES. — Calmes. — Courant 16 50. — Proch. 16 25. — J.-F. 16 75. — 4 prem. 16 50. — 4 mars 16 75.

BLÉS. — Soutenus. — Courant 23 15. — Proch. 23 35. — J.-F. 23 70. — 4 prem. 23 90. — 4 mars 24 20.

FARINES. — Soutenues. — Courant 31 20. — Proch. 31 10. — J.-F. 31 30. — 4 prem. 31 55. — 4 mars 32 ...

LIN. — Soutenu. — Courant 42 50. — Proch. 42 25. — 4 prem. 43 25. — 4 mai 44 25.

SUCRES. — Fermes. — Courant 24 25. — Proch. 24 50. — 3 prem. 25 ... — 4 mars 25 50.

COLZA. — Soutenu. — Cour. 57 50. — Proch. 57 50. — 4 prem. 57 ... — 4 mai 56 50.

ALCOOLS. — Soutenus. — Cour. 34 25. — Proch. 34 ... — 4 prem. 35 ... — 4 mai 35 ... — Stock, 1.975. — Circ. 100 p.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 16. — On a coté, ce matin, en Bourse : 5 57 novembre, 5 55 décembre, 5 40 janvier, 5 37 février, 5 35 mars, 5 32 avril, 5 32 mai, 5 32 juin, 5 32 juillet, 5 32 août, 5 30 septembre, 5 30 octobre.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 5.000 kil. sur novembre à 5 55, 5.000 sur novembre à 5 57, 10.000 sur décembre à 5 55, 10.000 sur janvier à 5 40, 5.000 sur janvier à 5 42, 5.000 sur février à 5 35, 5.000 sur février à 5 37. — Total. 45.000 kilos.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 16 novembre 1905.

Le Marché reste faible. Le recul des fonds et Valeurs Russes influence défavorablement toute la cote, on craint la grève générale à Saint-Pétersbourg, ce qui est loin d'améliorer la situation.

La Rente 3 % est à 99 fr. 80. L'Extérieure varie de 92 fr. 20 à 92 fr. 27, le Turc Unifié cote 90 fr. 35. Le Portugais 3 % est lourd à 69 fr. 10.

Le Russe 3 % 1891 fléchit fortement à 72 fr. 10, les autres emprunts reculent dans la même proportion. Le Suez est en nouveau recul à 4380. Les Omnibus accentuent leur avance à 827, par contre la Thomson fléchit à 825 fr., le Métropolitain fait 576.

La Raffinerie Say se tient à 454. La Sosnowice que nous avions laissée la veille à 1327, à 1306, on vend sur les dernières dépêches de Pologne qui représentent la situation comme grave. Briansk fait 500 fr.

Le Rio-Tinto est soutenu à 1640 sur une nouvelle hausse de 1/4 à Londres.

La Cape-Copper progresse à 143 fr. 50, la Tharsis suit le mouvement à 148.

Les Mines d'Or sont relativement plus soutenues : le rapport de la Goldfields produit une bonne impression, il fait entrevoir l'avenir de l'industrie aurifère sous un jour favorable.

Goldfields 155. Rand-Mines 197. East-Rand 170,50. Ferreira 461. Simmer 37,75. De Beers 445,50.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 16 novembre 1905.

Les retards apportés à la solution de l'affaire Russo nuisent toujours au Marché du Comptant.

Les Banques sont moins travaillées, on note la Banque Nationale à 4645.

Il en est de même des chemins de fer où les achats sont moins nombreux. Il faut cependant noter la résistance de la Fondateur Chemin Congo à 4400. Les Tramways sont résistants.

La dividende Bruxellois est à 758 1/2. La Jouissance Caire fait 685 les Economiques reviennent à 792 1/2. On ne prend aucune décision en sidérurgie où les cours ne varient guère. Angleur 490. Cockerill s'échange à 1987 1/2.

Ougrée retombe à 1590. Sarrebruck progresse encore à 9960. Les Charbonnages sont résistants, mais irrégulièrement traités : quelques titres sont en légère réaction, tels : Bernissart 660. Bois-Avroy 882. Houillères-Unies 232 1/2. Noel-Sart 1915, tandis que d'autres sont en progrès : Espérance Bonne-Fortune 830. Grande-Machine 3350. Nord de Charleroi 2450. Trieu-Kaisin 880.

Bien de saillant aux Zincs : Asturienne 6800. Austro-Belge 420. Vieille-Montagne 915. Les autres compartiments n'enregistrent que peu de mouvement. Aux Etrangères, les Valeurs Russes sont en nouveau recul.

Briansk 510. Russo-Belge 1379. Kolomna 1170 et Locomotives 670.

BOURSE DE LILLE

Lille, 16 novembre 1905.

Le Marché des Valeurs charbonnières de ce jour montre de bien meilleures dispositions, les demandes de titres sont plus importantes et la tendance est ferme.

Aniche est toujours très activement traité à 1980. Anzin est vainement demandé à 6575. Azincourt gagne une fraction à 715.

Béthune suivant nos prévisions remonte vivement à 5705 ; les échanges sont nombreux en cinquantièmes à 115. Bruay recherché reste demandé à 891 fr. Carvin est plus résistant à 1880, le cinquième Carvin à 383. Clarence est moins soutenu à 391. Courrières est un peu mieux à 3726.

Crespin se maintient à 110 fr. 25. Douchy très ferme se partage à 1290 pour éviter une reprise trop brusque. Fermeté continue de Dourges recherché à 374.50. Drocourt est en nouvelle avance à 575. Escarpelle est plus calme à 1344. Ferfay fait 1500.

Ferques s'échange toujours à 270. Flines s'inscrit en reprise à 110. Lens n'a que des demandes à 914, nul doute que ce titre repart bientôt. Le dixième est largement traité à 92 fr. 50. Liévin se négocie à 5225, la petite coupure à 174 fr. 50. Ligny est le plus en vogue du marché à 675. La Part Marles 70 % ne varie pas à 2899. Le 1/5 Meurchin reprend à 2827. Ostricourt est inchangé à 2380.

Le 20e Vicoigne à 1400 a regagné une partie de son coupon.

Quelques réalisations en Denain-Anzin qui finit à 2230.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

036-5.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA au citron et eau de seltz 977.5

Ce que l'on ne raconte pas

Mais ce qu'on constate tristement, ce sont les défections de la toilette. Quand le matin on brosse la tête, quand on passe le peigne et qu'on voit les cheveux tomber un à un ou par poignée, on juge de suite du service inestimable que va rendre la DICHLORINE. C'est qu'en effet elle arrête de suite les chutes capillaires prématurées, grâce à sa puissance nutritive, à la tonicité physiologique qu'elle exerce sur les parties les plus délicates de la racine. Se vend en pommade 1/2 pot 1 fr. 75. Ent. 2 fr. 50 ou en lotion fl. 3 fr. 50. Exiger la véritable marque DICHLORINE VILLETTE.

Lille, dépôts pour le gros : MM. Danjou et Dupont, droguistes ; détail : Grande Phie de France; Vandamme et Guermonprez, A Roubaix ; Deroubaix et Gerneth ; à Tourcoing : Decouvelaere ; à Armentières : Bailleul ; à Douai : Lesurque ; à Dunkerque : Baggio ; à Valenciennes : Sabin-Boulet ; à Hénin-Liétard : Godin ; à Lens : Neuviarts ; à Béthune : Dollé. 1774-5.

FÉDÉRATION DU LIVRE Lille-13e Section

Le Gérant : A.-J. Callame.

Lille, 44, Rue de Béthune

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 16 Novembre 1905

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	99 80	99 80
3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..
Italiens	.. ..	105 70
Russe consolidé 4 0/0	.. ..	.. ..
Russe 3 0/0	.. ..	75 ..
Argentin 1896	.. ..	.. ..
Argentin 1900	.. ..	93 10
Serbe 5 0/0 nouveau	.. ..	.. ..
Serbe 4 0/0	.. ..	81 70
Brésil 4 1/2	.. ..	.. ..
Brésil 4 0/0	.. ..	87 60
Ext. Espagne 4 0/0	92 30	92 27
Portugais 3 0/0	69 20	69 15
Turc unifié	90 20	90 35

Etablissements de Crédit

Banque de France	.. ..	3375 ..
Banq. Paris et Pays-Bas	1530 ..	1535 ..
Compt. nat. d'Escompte	.. ..	652 ..
Crédit Foncier	.. ..	214 ..
Crédit Lyonnais	1120 ..	1116 ..
Société Générale	.. ..	641 ..
Banq. fr. Comm. et Ind.	.. ..	.. ..
Société franc. Mines d'Or	.. ..	.. ..
Robinson Banck	.. ..	.. ..
Banque Ottomane	605 ..	603 ..
Banque Imp. d'Autriche	.. ..	.. ..

Chemins de fer. — Transports Actions

Est	.. ..	.. ..
P.-L.-M.	.. ..	1391 ..
Midi	.. ..	.. ..
Nord	.. ..	1821 ..
Orléans	.. ..	1475 ..
Ouest	.. ..	.. ..
Métropolitain	576 ..	576 ..
Omnibus	.. ..	827 ..
Wagons-Lits	.. ..	372 ..
Traction	.. ..	.. ..
Thomson-Houston	825 ..	825 ..
Est-Parisien	.. ..	.. ..
Industrie Electrique	.. ..	.. ..
Lombards	.. ..	.. ..
Méridionaux Italiens	.. ..	.. ..
Nord-Espagne	169 ..	169 ..
Saragosse	298 ..	298 ..
Andalous	.. ..	182 ..

Valeurs Industrielles

Suez	.. ..	4380 ..
Dynamite Centrale	.. ..	572 ..
Gaz Parisien	.. ..	.. ..
Métaux	.. ..	500 ..
Sels gemmes	.. ..	425 ..
Sosnowice	1325 ..	1306 ..
Tabacs Ottomans	.. ..	387 ..
Kerils	52 50	52 ..
Briansk	503 ..	500 ..
Malfidano	.. ..	.. ..
Tharsis	146 ..	148 ..
Rio-Tinto	1642 ..	1640 ..
Laurium Grec	.. ..	55 50

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	49 25	49 75
Cap Cooper	141 ..	143 50
Goldfiels	154 ..	154 50
De Beers	444 50	445 ..
East Rand	168 5.	170 50
Ferreira	460 50	462 ..
Geldenhuis Estate	102 ..	101 50
Goerz	58 50	59 25
Hanchaca	152 50	153 ..
Mozambique	.. ..	28 50
Rand Mines	196 ..	197 ..
Randfontein	.. ..	57 75
Robinson Gold	215 50	215 50

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	560 50	559 ..
— 1869 3 0/0	466 50	469 ..
— 1871 3 0/0	414 ..	412 ..
— 1875 4 0/0	571 ..	570 ..
— 1892 2 1/2	391 50	387 25
— 1898 2 0/0	440 ..	441 ..
— 1899 2 0/0	429 ..	429 ..
— Métro 1904 2 1/2	434 ..	434 ..
Marseille	406 50	406 ..
Amiens	121 ..	120 ..
Bordeaux	522 ..	520 ..
Lyon	103 ..	103 75
Lille 3 0/0	.. ..	.. ..
Crédit Fonc., bons 1887	65 ..	66 ..
— — 1888	64 50	65 50
Communales 1879	490 ..	490 ..
— 1880	505 ..	506 ..
— 1891	403 50	404 50
— 1892	485 ..	485 ..
— 1899	492 ..	492 ..
Foncières 1879	507 ..	506 ..
— 1883	457 ..	457 ..
— 1885	486 ..	486 ..
— 1895	495 ..	495 ..
Bône-Guelma	711 ..	713 ..
Département 3 0/0	742 ..	.. ..
Economiques 3 0/0	446 50	.. ..
Est Algérien	716 50	721 50
Ouest Algérien	649 50	646 ..
Est 3 0/0 ancien	473 ..	472 ..
— 3 0/0 nouveau	467 50	467 ..
— 2 1/2	426 ..	430 ..
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	468 50	468 50
— 3 0/0 nouveau	465 ..	467 ..
— 2 1/2	422 ..	424 ..
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	479 50	477 ..
— 3 0/0 no.	478 ..	477 ..
— 2 1/2	427 ..	427 ..
Orléans 3 0/0 ancien	471 ..	471 50
— 3 0/0 nouveau	464 50	470 ..
— 2 1/2	420 50	423 ..
Ouest 3 0/0 ancien	462 ..	468 ..
— 3 0/0 nouveau	467 50	464 50
— 2 1/2	420 ..	421 50
Sud France 3 0/0	444 ..	444 ..
Andalous 3 0/0 1re série	270 ..	.. ..
— 3 0/0 2e série	270 50	.. ..
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	360 ..	358 75
— 3 0/0 2e	358 75	351 75
— 3 0/0 3e	357 ..	.. ..
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	404 ..	401 ..
— 3 0/0 2e	398 ..	396 ..
Pampelune 3 0/0	350 ..	349 75
Autrich. anc. 1re hyp.	441 ..	441 ..
— nouv. 1re hyp.	437 50	437 ..
Lombards	337 25	337 ..
Wagons-Lits	507 50	505 25
Suez 5 0/0	620 25	622 ..
Suez 3 0/0	.. ..	.. ..
Panama 5 0/0	.. ..	.. ..
— 3 0/0	.. ..	.. ..
— 4 0/0	.. ..	.. ..
Panama 1er série	.. ..	.. ..
2e —	.. ..	.. ..
3e —	.. ..	.. ..

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

	Cours du jour	Précéd. clôture
Rente belge 3 0/0	99 75	99 75
Ville d'Anvers 1887	108 25	108 25
Anvers 1902	103 50	103 25
Ville de Bruxelles 1886	109 ..	108 87
Bruxelles 1902	110 ..	109 50
Ville de Gand 1896	92 50	92 50
Lots Congo	80 75	80 62
Banque Nationale	4625 ..	4645 ..
Fond. Chemins Congo	4417 50	4645 50
Div. Tr. Bruxellois	768 75	758 75
Angleur	490 ..	490 ..
Cockeril	2000 ..	1987 50
Ougrée	1615 ..	1590 ..
Sarrebrück	9900 ..	9960 ..
Anderlues	920 ..	915 ..
Bernissart	.. ..	660 ..
Bois-d'Avroy	885 ..	882 50
Borinage Central	.. ..	.. ..
Charbonnages Belges	.. ..	745 ..
Chevalières à Dour	1750 ..	1750 ..
Espér. et Bonne-Fortune	822 50	830 ..
Fontaine Lévêque	1600 ..	.. ..
Gouffre	1662 50	1650 ..
Grand-Buisson	1100 ..	1100 ..
Grande-Machine	3312 50	3350 ..
Horloz	2195 ..	.. ..
Houillères-Unies	235 ..	232 50
Levant du Fléna	5500 ..	.. ..
Marchienne	747 50	725 ..
Mariemont	2125 ..	.. ..
Noel Sart Culpart	1947 50	1915 ..
Nord de Charleroi	2440 ..	2450 ..
Patience Beaujonc	1280 ..	1300 ..
Produits au Fléna	.. ..	5800 ..
Réunis de Charleroi	1697 50	1692 50
Sacré-Madame	.. ..	.. ..
Trieu-Kaisin	865 ..	880 ..
Asturienne	6805 ..	6900 ..
Nébida	990 ..	980 ..
Vieille-Montagne	922 50	915 50
Djebels-Masser	.. ..	.. ..
Katanga	1031 50	1013 ..
Silésie	1600 ..	1380 ..
Métropolitain	.. ..	577 ..
Briansk	512 50	590 ..
Dnieprovienne	2040 ..	2040 ..
Métallurg. Russo-Belge	1399 ..	1373 ..
Mécaniques et Locomot.	725 ..	670 ..

BOURSE DE LILLE

Aniche	1980 ..	1980 ..
Anzin	6575 ..	.. ..
Bully-Grenay	5650 ..	5705 ..
— (50e)	115 ..	115 ..
Bruay	888 ..	891 ..
Carvin	1894 ..	1880 ..
Carvin 1/5	385 ..	383 ..
Clarence	392 ..	391 ..
Courrières	3725 ..	3726 ..
Crespin	110 25	110 25
Douchy	1290 ..	1290 ..
Dourges	374 ..	374 50
Drocourt	5750 ..	5775 ..
Escarpelle	1350 ..	1344 ..
Ferfay	1499 ..	1500 ..
Ferques	270 ..	270 ..
Flines	108 ..	110 ..
Lens (100e)	914 ..	914 ..
— (1000e)	92 74	92 50
Liévin	.. ..	5225 ..
— (30e)	175 ..	174 50
Ligny	649 ..	675 ..
Marles 30 0/0	2399 ..	.. ..
Marles 70 0/0	.. ..	2899 ..
Marly	.. ..	.. ..
Meurchin	.. ..	.. ..
Meurchin (5e)	2825 ..	2827 ..
Ostricourt	2380 ..	2380 ..
Thivencelles	799 ..	.. ..
Vicoigne (20e)	.. ..	1400 ..
Denain-Anzin	2249 ..	2230 ..
Campagnac	.. ..	.. ..
Azincourt	.. ..	.. ..

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, à Lille.

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE. Nº 118

Trahison d'Amour

Par Georges MALDAGUE

DEUXIEME PARTIE

XIV

— Je le comprends.

— Et vous acceptez ?

Elle réfléchit.

— Une rente viagère de quatre mille francs, fit-il ; une femme peut vivre avec cela.

— Une fois mariée, ma fille consentira-t-elle à me voir ?

— Je ne puis répondre de rien, je ne puis vous promettre qu'une chose : c'est d'essayer de l'amener à l'oublier.

— Vous me le promettez ? Vous me le jurez ? Si j'en étais sûre...

— Je n'ai pas deux paroles. Vous devez vous souvenir de mon caractère.

— Oui, fit-elle, loyal, généreux. C'est pourquoi je répète : Emilienne sera heureuse.

Et avec une appréhension visible :

— Elle ne nous a jamais rien dit contre sa mère ?

— Jamais.

Paule Soubrier respira.

Elle semblait réfléchir encore.

— Quand faudrait-il que je quitte cette maison ? interrogea-t-elle au bout de quelques minutes.

— Le plus vite possible.

— Mais quand ?

— Dans quelques jours.

— Ces choses-là ne se font pas si rapidement ; je demande un délai.

— Combien ?

— Il me faut un mois.

Ludovic fronça le sourcil.

— C'est beaucoup.

— C'est peu au contraire...

— Me promettez-vous que, dans un mois, vous aurez choisi dans un autre quartier un petit appartement, et que vous vous y installerez ?

— Je vous le promets.

— Dans un mois, jour pour jour.

— C'est convenu.

— D'ici là je reviendrai... voir si vous n'avez pas changé d'avis.

— Vous n'avez pas en moi la confiance que j'ai en vous.

— Je n'ai confiance en aucune femme, répondit-il, ou plutôt je n'aurai confiance qu'en la mienne. Emilienne, c'est aussi la loyauté, l'honneur, comme son père.

— Oui, balbutia Paule en détournant son regard.

Le commandant se leva, et elle en fit autant.

— Ainsi, dit le premier, c'est bien entendu, bien conclu ?

— Vous pouvez donner une assurance à Emilienne.

— Je vous répète que votre fille ignore ce que vous êtes devenue : elle ne saura que vous existez que lorsque je n'éprouverai pas de honte à le lui dire.

Elle courba la tête.

Et Ludovic partit sans rien ajouter, la laissant au milieu de la pièce, retombée sur sa chaise.

Paule fut quelque temps à revenir à sa vie présente. Sa pensée faisait le voyage du passé, remontant au temps qu'elle n'était plus. Paule Soubrier rentrait dans cet intérieur, dont elle avait été maîtresse, adulée de son mari, chérie de sa fille, et où la dernière elle était restée, dressée sur la brèche, triomphant par un meurtre.

Il revenait, le souvenir du crime, cruel, poursuivant. Elle revivait cette nuit de désespoir et de démence, qui la poussait au meurtre.

Elle voyait apparaître sa fille, au moment où elle plantait dans le bras de l'homme qui dormait devant elle, tranquille, sans défense, la flèche trempée dans le curare.

Qu'avait été son existence, depuis cette heure lugubre où elle assassinait ?

Toutes les transes, toutes les terreurs, elle les subissait à défaut du vrai remords.

Elle se souvenait de ses nuits terribles pendant son séjour en Normandie, des marches folles le matin, à travers les champs, dans l'herbe mouillée, dans les terres humides où ses pieds enfonçaient.

Et les stations dans la petite église où le vieux prêtre à cheveux blancs montrait son visage vénérable et lui offrait de sa voix onctueuse ses consolations.

Souvent elle allait, dans ses courses insensées, jusqu'à une propriété isolée, sur la route de Caen, une vieille maison fermée, au milieu d'un jardin inculte, que personne n'habitait, et devant laquelle certaines bonnes gens, en passant, faisaient le signe de la croix.

Il y avait des années et des années un crime s'était commis là.

Une demoiselle âgée et sa servante y avaient été assassinées.

Le meurtrier c'était le neveu de la vieille fille. Il s'appelait Robert Villardeau.

Paule Soubrier se rappelait de l'affaire Villardeau qui, pendant quelques jours, passionna le public.

Elle en avait suivi avidement sur les journaux les débats émouvants.

L'assassin n'était certes pas un homme vulgaire. Jeune, beau, intelligent, il avait défendu sa tête avec une rare énergie. Il avouait le meurtre, le rejetant sur un accès d'aberration, de folie furieuse, accusant sa tante, très avare, très dure, avec qui il discutait une question d'intérêt, de l'avoir poussé à bout.

Mais les faits établissaient à un tel degré la préméditation, qu'il fut condamné à la peine capitale.

Dans l'intervalle séparant sa condamnation de son exécution, il faisait encore parler de lui.

Malgré la surveillance dont il était l'objet, Robert Villardeau avait failli, à deux ou trois reprises se suicider.

En dernier lieu il tentait de se laisser mourir de faim.

Le supplice de la sonde apportant les aliments dans l'estomac, avait eu raison de cette résolution.

L'heure de l'expiation sonna.

Villardeau monta à l'échafaud avec sang-froid.

Il laissait une femme et une petite fille de deux ans.

Il y avait des jours pendant les trois mois qu'elle passa chez ses amis de Normandie, où la veuve se sentait invinciblement attirée vers cette maison close de toutes parts, aux murailles grises, crevassées, derrière laquelle s'inclinaient de grands peupliers, où le vent hurlait les jours de bourrasque. Elle tournait autour du mur du jardin, ou bien, quand la route était déserte, restait devant la grille, les doigts accrochés aux barreaux rouillés, à regarder les volets fermés, reconstituant, au-delà de ceux qui cachaient les fenêtres de la chambre du crime, la scène sanglante.

Et elle l'excusait, cet homme que les rigueurs du sort, la méchanceté impitoyable de cette vieille femme avait poussé à l'acte extrême que la société lui faisait expier par des représailles.

Elle savait, elle, qu'il est des instants où la responsabilité morale n'existe plus, où les passions se soulèvent si tumultueuses qu'elles vous rendent véritablement fou. Elle aussi eût pu être arrêtée, jugée, condamnée.

A mort ! Quand cette pensée lui venait, elle s'enfuyait vers le village, jurant de ne plus retourner du côté de la maison maudite. Quelquefois, le lendemain, la même invincible force l'y ramenait. Puis, elle n'y revenait plus du tout.

Les dernières semaines, prises par des inquiétudes vives, hantée par le pressentiment de la trahison de son amant, elle oubliait ce drame ancien, qui lui semblait par moments arrivé de la veille.

Lorsque, en Suisse, à Montreux, elle arrivait pour constater le mariage de René Boutron avec Mlle Mathilde Villardeau, ce nom ne lui donnait pas un soupçon. Elle l'avait entendu prononcer diverses fois, son mari même avait un client qui le portait. Il existait plusieurs Villardeau comme il existait plusieurs Soubrier. Ni les uns ni les autres ne devaient avoir entre eux — ou, s'ils en avaient eu c'était en des temps antérieurs — aucun lien de parenté.

Depuis sa première conversation avec Gabrielle Dubul, Mme Soubrier avait bien pensé à deux ou trois reprises à cette coïncidence. C'était tout simplement pour se dire que la vengeance se trouverait tout indiquée, si par un extraordinaire hasard la jeune et jolie Mme Boutron était... la fille du guillotiné.

Comme cela eût été vite fait de la déconsidérer, de lui faire fermer toutes les portes, de la laisser seule, exclue pour toujours du monde où elle trônait. Mais ces hasards là n'arrivent que dans la fiction des romans. Cette perspective n'était qu'une illusion, enfantée par sa haine.

Du reste, la vengeance préméditée par Panachette valait presque celle-là

Insensiblement, assise à cette place où le commandant Jappert l'avait laissée, Paule en arriva, en repassant les dernières années de sa vie, à ce point du présent qui en faisait maintenant l'objectif. Leur plan, à toutes deux, promettait de recevoir prochainement son exécution.

Ainsi que le craignait le commandant Jappert, mis au fait par ces paroles de la jeune cliente d'Emilienne : « Elle a voulu m'enfermer avec un vieux », madame Soubrier, en dehors de ses locations à la nuit et à l'heure, faisait un de ces commerces infâmes, qui existent à Paris sur une échelle beaucoup plus vaste encore qu'on peut se l'imaginer. La veuve du médecin ne demandait à l'occasion, pourvu que les bénéfices fussent sérieux, qu'à devenir ce qu'on appelle une procureuse.

Elle se livrait même, depuis deux ou trois mois complètement, à cette jolie petite industrie, à ce racolage de chair fraîche qui peut conduire en prison.

Restée vicieuse, ne possédant plus aucun sens moral, si d'un côté elle éprouvait une satisfaction à jeter une fillette, envieuse d'une belle robe ou d'un bijou, dans les bras de quelque monsieur blasé à la recherche d'un piment inconnu, d'un autre elle arrivait à trouver tout naturel de se procurer de l'argent par n'importe quel moyen.

A suivre.

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

Universellement le meilleur

DRAGÉES — CHOCOLATS

LILLE, 98, rue Nationale, LILLE